



VEILLE ÉCONOMIQUE

ENVIRONNEMENT – ENERGIE – ENTREPRISES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BERLIN

N° 5 – Mai 2021

Sommaire :

● CLIMAT-ENERGIE-ENVIRONNEMENT- LOGEMENT 2

1. L'Allemagne rehausse son ambition climatique .. 2
2. Adoption d'une stratégie en matière de finance durable 2
3. L'Allemagne doit acheter des certificats d'émissions dans les secteurs non ETS..... 3
4. Le SPD adopte un programme électoral ambitieux dans le domaine climatique 3
5. Conclusion d'un cycle de dialogue avec la société civile3
6. De nouveaux contrats de coalition ambitieux sur le climat en Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-Palatinat 3
7. Confirmation de l'engagement climatique de l'Allemagne dans le cadre du Petersberg Climate Dialogue 4
8. Déplacement de John KERRY, Envoyé spécial américain pour le climat, à Berlin les 17 et 18 mai 4
9. Retour sur le conseil des ministres franco-allemand du 31 mai..... 4
10. Inauguration du câble NordLink entre l'Allemagne et la Norvège 4
11. 8 Mds € pour des grands projets hydrogène en Allemagne 5
12. Une nouvelle loi pour détendre le marché immobilier en Allemagne 5

● TRANSPORTS 6

1. La loi sur le chargement rapide a été adoptée 6

2. La loi sur la conduite autonome est adoptée 6
3. Le Bundestag adopte une loi sur les biocarburants dans les transports 6
4. La loi sur les drones adoptée après avoir été fortement amendée..... 6
5. D'autres lois relatives à la mobilité adoptées..... 7
6. La Deutsche Post augmente fortement ses bénéfices au 1er trimestre 2021 7
7. Le virage vers l'électromobilité pourrait faire perdre des emplois à l'industrie automobile allemande 7
8. Un soutien supplémentaire attendu pour les aéroports régionaux 7
9. Subventionnement des sillons pour le fret ferroviaire approuvé par l'UE 8

● ENTREPRISES ET INTERNATIONAL..... 8

1. Le Ministre des Finances favorable à une nouvelle forme juridique pour les entreprises en phase de succession 8
2. La rémunération des présidents des conseils de surveillance du Dax en baisse pendant la crise..... 8
3. Forte concurrence entre les principaux fournisseurs de composants de véhicules électriques 8
4. Le constructeur Volkswagen développe une activité de logiciel d'analyse de la circulation..... 9
5. Volkswagen met en place un programme d'investissement destiné à aider ses concessionnaires9
6. Opel pourrait supprimer 800 emplois dans la recherche et le développement en Allemagne..... 9

| | |
|--|----|
| 7. Un rapport d'experts pourrait retarder l'entrée en service de la Gigafactory de Tesla dans le Brandebourg | 9 |
| 8. Bayer envisage de modifier ses pratiques sur la vente de pesticides Roundup à des particuliers..... | 9 |
| 9. Accord au sein de la coalition sur le projet de loi instaurant un quota de femmes dans les directoires. 10 | |
| 10. Adoption prochaine du projet de loi sur le devoir de vigilance, révisé à la suite d'oppositions de la CDU/CSU | 10 |
| 11. Plusieurs enseignes allemandes appellent à un cadre juridique contre la déforestation importée | 10 |
| 12. Forte croissance des échanges entre l'Allemagne et l'Europe de l'est au premier trimestre..... | 10 |
| 13. Peu de réactions des milieux économiques allemands aux tensions avec la Biélorussie..... | 10 |
| 14. La fédération des machines-outils (VDMA) s'inquiète d'une disposition de l'Accord sur les investissements entre l'Union européenne et la Chine | 11 |

| | |
|--|----|
| ● NUMERIQUE-INNOVATION..... | 11 |
| 1. L'Office fédéral des cartels ouvre des procédures contre les géants américains de la tech..... | 11 |
| 2. Un nouveau centre de développement de Vodafone à Dresde | 11 |
| 3. La Commission européenne approuve une aide de l'Etat allemand pour l'expansion du réseau mobile | 12 |
| 4. Un premier bilan du programme d'aide aux PME « Digital now » | 12 |
| 5. La startup berlinoise Wefox lève 650 M \$ | 12 |
| 6. La startup berlinoise Razor Group lève 400 M \$ | 13 |
| 7. Le groupe de livraison Delivery Hero annonce la reprise de ses activités en Allemagne | 13 |
| 8. Commercetools, filiale de Rewe, devient une licorne | 13 |
| 9. Tension entre Commission européenne et autorité allemande de la concurrence..... | 13 |

CLIMAT-ENERGIE- ENVIRONNEMENT- LOGEMENT

1. L'Allemagne rehausse son ambition climatique

Sous la pression des Verts et d'un jugement historique de la Cour constitutionnelle rendu le 29 avril, l'Allemagne a adopté un nouveau projet de loi climat le 12 mai, venant rehausser les objectifs de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Il relève la trajectoire climatique de -55 % à -65 % d'ici 2030 et sa déclinaison intersectorielle, ajoute un objectif intermédiaire en 2040 (-88 %) et avance la neutralité climatique à 2045 (objectif net), contre 2050 auparavant. La plus grande partie des réductions revient au secteur de l'énergie : son budget CO2 devra diminuer de 38 % par rapport à la loi actuelle d'ici 2030. Fait

nouveau, le projet de loi chiffre la contribution des puits de carbone aux réductions des émissions après 2030. D'ici 2030, ils devront permettre d'économiser au moins 25 MT de CO2 par an, en 2040 35 MT et 40 MT en 2045. Le législateur formule ainsi un objectif de réduction brut et net à horizon 2045 : les émissions devront être réduites de 97 % d'ici 2045, les 3 % restants devant être absorbés par les puits naturels. Un pacte climat, adossé au projet de loi, accompagne sa mise en œuvre, avec l'annonce de 8 Mds € supplémentaires et d'un programme d'urgence qui sera présenté dans les prochaines semaines. La loi devra être votée au Bundestag d'ici la fin de la législature, c'est à dire avant fin juin.

2. Adoption d'une stratégie en matière de finance durable

À la suite de la publication des recommandations du Conseil pour la finance durable en février, le gouvernement fédéral a adopté sa stratégie nationale en matière de finance durable, dotée de 5 objectifs et 26 mesures. Celle-ci prévoit notamment une amélioration de

la transparence de l'information sur les risques potentiels liés à l'activité des entreprises. La KfW, établissement de crédit de droit public, poursuivra son financement de la transition climatique, tandis que le Fonds pour l'avenir (Zukunftsfonds) devra prendre en compte les critères ESG dans ses investissements dans des start-ups. L'État fédéral devra jouer un rôle exemplaire en appliquant les critères ESG dans les stratégies de placement des fonds de prévoyance fédéraux et en élargissant les types d'obligations vertes qu'il émettra. En outre, le thème de la finance durable sera défendu au niveau européen, notamment la modification de la directive relative à la publication d'informations extra-financières par les entreprises (NFRD). Enfin, le gouvernement rappelle que l'énergie nucléaire ne peut être considérée comme un investissement durable.

3. L'Allemagne doit acheter des certificats d'émissions dans les secteurs non ETS

L'Öko-Institut a publié, le 7 mai dernier, un rapport selon lequel l'Allemagne a dépassé son budget carbone pour 2020 dans les secteurs couverts par le système du partage de l'effort (ESR). Ainsi, l'Allemagne n'aurait réduit ses émissions que de 12,5 % par rapport à l'année de référence 2005, alors que son objectif était une réduction de 14 %. L'Allemagne peut compenser cet excès en finançant des projets internationaux en faveur du climat ou en acquérant 22 M d'allocations d'émissions annuelles (AEA) auprès d'autres pays de l'UE. Dans la mesure où de nombreux pays européens ont un surplus d'AEA, l'Allemagne pourra probablement en acquérir à des prix très avantageux. Les acquisitions devant être conclues d'ici 2023.

4. Le SPD adopte un programme électoral ambitieux dans le domaine climatique

Dans un contexte de sondages peu favorables (16 % des intentions de vote selon la Handelsblatt 28/05), le parti social-démocrate (SPD) est le premier parti politique allemand à avoir désigné son candidat tête de liste pour les élections fédérales en septembre et adopté son

programme définitif. En effet, Olaf Scholz, actuellement ministre fédéral des finances et vice-chancelier, a été confirmé avec 96 % des voix. Les socio-démocrates se sont montrés déterminés à agir contre le réchauffement climatique, visant une baisse de 65 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et la neutralité climatique « totale » de l'Allemagne « d'ici 2045 au plus tard ». Dorénavant, le SPD n'exclut plus une sortie du charbon avant l'échéance de 2038 au plus tard. De plus, Olaf Scholz s'est exprimé en faveur d'une limitation du réchauffement climatique à 1,5°C « si possible ». En parallèle, la redevance controversée de soutien aux énergies renouvelables (« EEG »), payée jusque-là par les consommateurs, devrait disparaître d'ici 2025 au profit d'un financement par l'Etat issu des ressources du marché carbone national.

5. Conclusion d'un cycle de dialogue avec la société civile

La ministre fédérale de l'environnement Svenja Schulze (SPD) a conclu, le 21 mai, son cycle de dialogues « Wirtschaft Wunder » avec la société civile, initié en juillet 2020 et destiné à promouvoir une transition écologique compatible avec la croissance économique et la cohésion sociale. Mme Schulze a dressé un bilan positif de ces événements, considérant avoir réussi à inscrire le thème de la protection de la nature dans le discours « mainstream ». Alors que l'arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale sur la loi climat avait consacré la dimension centrale de la protection de l'environnement, l'enjeu d'une justice sociale était central et devait être assuré par une compensation aux ménages les plus touchés par la transition écologique.

6. De nouveaux contrats de coalition ambitieux sur le climat en Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-Palatinat

A la suite des élections dans le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat en mars dernier, les partis jusqu'ici dans les gouvernements de ces Länder, respectivement

Verts-CDU et SPD-Verts-FDP, sont reconduits avec de nouveaux contrats de coalition. Ces contrats prévoient notamment d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2040 notamment en assouplissant et en accélérant les règles de planification pour l'installation d'éoliennes et de panneaux solaires. En Bade-Wurtemberg, seul Land où les Verts sont majoritaires, l'accent est aussi mis sur la rénovation des bâtiments et la construction de quartiers neutres en émissions dans le cadre d'un « programme d'urgence », devant être financé à hauteur de 200 M € par an. Les Verts et la CDU reconnaissent toutefois avoir une « étroite marge de manœuvre financière ».

7. Confirmation de l'engagement climatique de l'Allemagne dans le cadre du Petersberg Climate Dialogue

Le 6 mai, l'Allemagne a organisé son 12ème Dialogue de Petersberg sur le climat, auquel ont participé, en virtuel, une quarantaine de ministres de l'environnement, Boris Johnson et le secrétaire général des Nations unies. Le but de ce dialogue informel annuel est de préparer la COP 26 à Glasgow en novembre. Angela Merkel, qui a initié ces dialogues en 2010 et y intervient pour la dernière fois, a confirmé l'ambition climatique de l'Allemagne au niveau européen et international ainsi que le relèvement de la trajectoire nationale (-65 % de GES en 2030 et neutralité climatique en 2045). La chancelière a plaidé pour l'élargissement du marché ETS aux secteurs actuellement non couverts, ainsi que pour un prix du carbone à l'échelle mondiale et pour une action urgente et collective pour tenir « la promesse de l'Accord de Paris. »

8. Déplacement de John KERRY, Envoyé spécial américain pour le climat, à Berlin les 17 et 18 mai

Dans la continuité du sommet des Leaders du climat organisé par les USA en avril, J. KERRY a insisté sur l'importance de l'échéance de la COP-26, qui représentait le « dernier espoir pour nous amener sur la bonne voie », ie « si possible » un scénario 1,5°. Saluant le volontarisme

de l'Allemagne en matière climatique suite à l'arrêt de la cour constitutionnelle de Karlsruhe, il a confirmé l'importance d'engager des mesures fortes dans les dix prochaines années. Si 55 % du PIB mondial provenait de pays ayant pris des engagements pour atteindre l'objectif de 1,5° C, le défi à venir était de convaincre les 45 % restants, comme la Chine et la Russie, pour lesquels il s'est dit « confiant ».

9. Retour sur le conseil des ministres franco-allemand du 31 mai

Le 22ème conseil des ministres franco-allemand, réuni pour la première fois depuis la pandémie, un an après le lancement de l'initiative franco-allemande pour la relance européenne, a permis de tirer un bilan positif du Traité d'Aix-la-Chapelle et de réaffirmer l'intensité de la coopération bilatérale pour construire une Europe forte et résiliente. A l'approche de la présentation du paquet législatif sur l'European Green Deal, les deux pays ont souligné leur mobilisation en faveur d'une limitation de la hausse des températures à 1,5 °C et de résultats ambitieux à la COP-26. Ils ont plaidé pour la prise en compte des critères d'équité et d'efficacité en termes de coûts dans le futur paquet énergie-climat et pour une convergence de tous les États membres vers une neutralité climatique d'ici 2050. Ils ont aussi appelé à un renforcement du marché ETS, notamment via un prix minimum adéquat, ainsi qu'à un projet de mécanisme d'ajustement carbone aux frontières qui garantisse l'intégrité environnementale des politiques de l'UE et évite les fuites de carbone de manière compatible avec les règles de l'OMC. Enfin, ils ont souligné la nécessité de mettre en oeuvre le nouvel objectif climatique de façon à stimuler l'innovation, la croissance et la compétitivité économique de l'Europe, tout en participant à une transition équitable pour tous.

10. Inauguration du câble NordLink entre l'Allemagne et la Norvège

Le 27 mai, Angela Merkel et la Première ministre norvégienne, Erna Solberg, ont inauguré le câble sous-marin NordLink qui permet à l'Allemagne et à la Norvège

d'échanger de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables: énergie hydraulique côté norvégien, éolienne ou solaire côté allemand. C'est l'aboutissement d'un chantier de près de 2 Mds € engagé en 2016. Long de 623 km, dont 520 km sous la mer du Nord, il possède une capacité de 1.400 MW. NordLink permettra de faire jouer les complémentarités entre les réseaux des deux pays. L'Allemagne pourra importer de l'hydroélectricité norvégienne fortement disponible, par exemple au moment de la fonte des neiges. A l'inverse, la Norvège pourra acheter la production des éoliennes allemandes en cas de surcapacité du côté allemand et en cas de périodes de sécheresses limitant l'utilisation des centrales hydrauliques par exemple. Les échanges d'électricité permettront d'absorber les fluctuations de la production d'électricité d'origine éolienne. NordLink renforcera aussi la sécurité d'approvisionnement des deux pays. Enfin, ces échanges d'électricité auront un effet modérateur sur les prix. La mise en service de NordLink constitue « un jalon pour la réussite de la transition énergétique », a souligné la chancellerie et doit contribuer à ce l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2045.

11. 8 Mds € pour des grands projets hydrogène en Allemagne

Dans sa course au rang de numéro un mondial des technologies de l'hydrogène vert et dans le cadre de la stratégie nationale H2, l'Allemagne a annoncé, le 28 mai, avoir pré-sélectionné 62 grands projets, pour un total de 8 Mds €. Ces projets couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur du marché de l'hydrogène et sont répartis dans toute l'Allemagne. Le financement public (Bund et Länder) est assuré dans le cadre du futur « projet important d'intérêt européen commun » (IPCEI). Environ 4,4 Mds € proviendront du ministère fédéral de l'économie et jusqu'à 1,4 Mds € du ministère fédéral des transports, la somme restante étant fournie par les Länder. Au total, des investissements de 33 Mds € doivent être déclenchés, dont plus de 20 Mds € doivent provenir d'investisseurs privés. Parmi les projets relevant de la compétence du ministère de l'économie (50 au total), on trouve la construction d'électrolyseurs de plus de deux gigawatts

pour la production d'hydrogène vert. Avec Arcelor Mittal, Stahl Holding Saar, Salzgitter Stahl et Thyssenkrupp Steel, tous les producteurs d'acier opérant en Allemagne ont présenté des projets d'investissement. En outre, l'industrie chimique, par exemple BASF sur son site de Ludwigshafen, a mis en place un certain nombre de projets portant sur la production d'hydrogène décarboné et son utilisation ultérieure dans la production d'ammoniac ou de carburants synthétiques pour le transport routier ou aérien. Le ministère fédéral des transports finance les douze projets restants : ils concernent notamment le développement et la production de systèmes et de véhicules à pile à combustible, la création d'une infrastructure de transport à l'échelle nationale et transfrontalière et le secteur aérien et maritime.

12. Une nouvelle loi pour détendre le marché immobilier en Allemagne

Dans un contexte tendu sur le marché de l'immobilier, le parlement allemand a adopté la loi dite « de mobilisation de terrains constructibles » (Baulandmobilisierungsgesetz) qui vient s'insérer dans la politique d'« offensive pour le logement » menée le gouvernement fédéral. Cette loi vise notamment à étendre les droits de préemption des municipalités sur certains types de terrains. Par ailleurs, les autorités chargées de la délivrance des permis de construire doivent plus facilement pouvoir accorder des dérogations aux plans d'aménagement existants en faveur de la construction résidentielle et l'aménagement des combles. Enfin, cette loi doit restreindre la possibilité de vente d'appartements locatifs visant à convertir ceux-ci en logement en propre, cette modification devant dorénavant faire l'objet d'un agrément par la municipalité. Cette dernière mesure, portée par le SPD en dépit de la résistance de la CDU/CSU, s'applique jusqu'en 2025, pour des immeubles ayant un nombre minimum de logement susceptible de varier entre trois et quinze selon les Länder.

TRANSPORTS

1. La loi sur le chargement rapide a été adoptée

La loi sur le chargement rapide (*SchnellLG*) a été adoptée par le Bundestag le 20 mai et par le Bundesrat le 28 mai. Elle prévoit la mise en place de 1000 stations de chargement rapide pour véhicules électriques, équipées de bornes de recharge d'une puissance d'au moins 150kW, principalement le long des autoroutes. Ces stations seront réparties dans au moins 18 lots régionaux, comptant chacun un minimum de 20 stations et qui combineront stations rentables et moins rentables pour permettre un maillage dense de l'ensemble du territoire. Le temps d'attente global pour une recharge devra être inférieur à 15 minutes pendant les périodes de vacances et d'embouteillages. Des amendements au projet de loi du gouvernement ont été votés pour que des entreprises de taille moyenne puissent participer équitablement aux appels d'offres. Le coût du projet est estimé à 2 Mds €, la part subventionnée par le gouvernement n'étant pas encore définie. La procédure d'appel d'offres doit débiter cet été.

2. La loi sur la conduite autonome est adoptée

Adoptée le 28 mai par le Bundesrat, la loi sur la conduite autonome (*Gesetz zum autonomen Fahren*) doit ouvrir la voie à la circulation de véhicules de niveau 4 en Allemagne dès 2022, dans des scénarii définis et sous contrôle d'un superviseur technique à l'extérieur du véhicule en l'absence de conducteur. Les principaux scénarii envisagés jusqu'ici par le gouvernement fédéral et les experts techniques concernent l'usage de navettes de transport de personnes ou de marchandises et l'homologation de véhicules dits *dual mode*, qui peuvent effectuer quelques opérations autonomes de niveau 4, comme se garer sans conducteur à bord. Alors qu'en 2017 elle avait adopté une première loi sur la conduite automatique qui permettait la mise en circulation, sous conditions, de véhicules de

niveau 3, l'Allemagne espère désormais se positionner à l'avant-garde du développement des véhicules autonomes grâce à un cadre réglementaire maîtrisé et pensé à l'avance et notamment des procédures d'homologation clarifiées. Une ordonnance ultérieure doit encore compléter la loi sur ses aspects techniques.

3. Le Bundestag adopte une loi sur les biocarburants dans les transports

Adoptée le 20 mai par le Bundestag, une loi transposant la directive européenne Red II prévoit d'imposer aux fournisseurs de carburants fossiles (essence et diesel) une réduction plus drastique des émissions de GES : la réduction devra être de 25 % d'ici 2030 par rapport à 1990, contre un objectif de 6 % fixé jusqu'ici. Parallèlement, la loi impose un recours accru aux carburants alternatifs issus d'énergies renouvelables. Elle vise un taux de 32 % de alternatifs à l'horizon 2030, taux largement supérieur à celui de 14 % imposé par la directive Red II. En outre, pour accélérer le recours aux biocarburants innovants, ceux à base d'huile de palme seront bannis d'ici 2023 et ceux à base de biomasse devront commencer à décliner à partir de 2023. La loi impose également, pour la première fois, au transport aérien un taux de réduction des émissions de GES : 0,5 % du kérosène devra provenir d'énergies renouvelables en 2026, 2 % en 2030.

4. La loi sur les drones adoptée après avoir été fortement amendée

La loi portant adaptation des réglementations nationales relatives au règlement (UE) 2019/947, dite loi sur les drones, a été adoptée par le Bundesrat le 28 mai. Vivement critiqué par des associations et le Bundesrat, le projet de loi initial du gouvernement a été ensuite fortement révisé par les groupes parlementaires de la coalition gouvernementale. L'amendement déposé au Bundestag, et adopté ensuite, prévoit de diminuer considérablement le nombre de zones d'exclusion aérienne par rapport à la version initiale du projet de loi. Les installations solaires pourront par exemple être survolées. Toutefois, l'interdiction de survoler les

centrales électrique est maintenue. L'amendement règle aussi le différend sur la question de l'autorité délivrant le permis d'exploitation : les autorités aéronautiques des Länder devraient pouvoir décider elles-mêmes si elles prennent en charge l'approbation ou si elles transfèrent la charge à l'Office fédéral de l'aviation. Une catégorie spéciale est également créée pour laquelle le poids du drone ne joue plus de rôle dans l'homologation, alors que le projet initial avait fixé le poids limite d'un drone à 25kg. Cette catégorie spéciale comprendra tout véhicule aérien sans pilote qui vole en dehors du champ de vision de celui qui le téléguide, comme les drones de transport de médicaments.

5. D'autres lois relatives à la mobilité adoptées

Le Bundesrat a adopté le 28 mai plusieurs autres lois relatives à la mobilité. Ainsi, la réforme de la loi sur la régulation des chemins de fer, qui réglemente la concurrence sur le rail, a été votée. Le Bundesrat a également adopté une législation visant à modifier la réglementation dans le secteur ferroviaire ainsi que des réformes du code de la route, de la loi sur le pilotage maritime, de la loi sur les tâches de navigation intérieure et des règlements sur la navigation sur les voies navigables fédérales.

6. La Deutsche Post augmente fortement ses bénéfices au 1er trimestre 2021

Grâce à l'essor du marché des colis et à l'intensification du commerce mondial, la Deutsche Post a enregistré un chiffre d'affaires record au premier trimestre 2021 de 18,9 Mds €, en hausse de 22 % par rapport au 1er trimestre 2020. La direction financière estime que l'accent mis par le groupe sur le commerce électronique et l'expansion des réseaux logistiques de Deutsche Post ont porté leurs fruits. Le groupe s'attend à croître encore pour le reste de l'année sur son segment clientèle privée à la faveur de la reprise significative des échanges inter-entreprises observée actuellement. Deutsche Post a revu à la hausse sa prévision d'EBIT pour 2021, désormais à 6,7 Mds €

contre 5,6 Mds € auparavant. En 2023, le groupe table sur un EBIT de plus de 7 Mds €, contre 6 Mds € prévus initialement.

7. Le virage vers l'électromobilité pourrait faire perdre des emplois à l'industrie automobile allemande

Selon l'institut IFO, de 137 000 à 170 000 emplois allemands pourraient être affectés par la transition vers l'électromobilité d'ici 2025. L'effet net serait moindre, car 75 000 à 87 000 employés prendront leur retraite. Entre 50 000 et 95 000 emplois actifs pourraient ainsi être mis en danger par la transition vers l'électromobilité. L'Ifo reconnaît son incapacité à prévoir combien de ces emplois seront perdus ou pourront être conservés grâce à une reconversion appropriée. Pour limiter l'impact, les investissements dans la formation professionnelle devront drastiquement augmenter.

8. Un soutien supplémentaire attendu pour les aéroports régionaux

Un projet de loi modifiant la loi sur le trafic aérien a été adopté le 24 mai par le Bundestag. Celui-ci prévoit que le gouvernement fédéral prendra en charge les coûts du contrôle aérien des aéroports régionaux jusqu'en 2025 : 50 M € d'euros par an sont prévus de 2022 à 2025. Le gouvernement fédéral avait déjà annoncé dans son plan de sauvetage des aéroports, détaillé en mars dernier, qu'il budgétait 20 M € pour subventionner les coûts du contrôle aérien des petits aéroports en 2021. Néanmoins, le projet de loi pourrait se heurter aux exigences induites par un règlement européen de 2014 qui stipule que les aéroports doivent couvrir leurs coûts d'exploitation à partir de 2014, ne pouvant alors plus compenser leurs déficits par des subventions publiques. Mais le gouvernement a indiqué qu'il avait demandé une prolongation à Bruxelles, estimant que cette période transitoire était trop courte et ne prenait pas en compte la situation conjoncturelle désastreuse du transport aérien. Il a également indiqué que le subventionnement prévu ne tombait pas sous le

coup de l'interdiction des subventions de l'UE à partir de 2024, car « les prestataires de services de navigation aérienne exercent des activités souveraines. Celles-ci ne sont en principe pas couvertes par le droit des aides d'Etat. »

9. Subventionnement des sillons pour le fret ferroviaire approuvé par l'UE

La Commission européenne a approuvé le 21 mai un premier volet d'un paquet d'aides à la DB et au secteur ferroviaire allemand (cf. veille sectorielle No4/2021). Il s'agit en l'occurrence du subventionnement à hauteur de 98 % du prix des sillons pour le fret ferroviaire pour le 2ème semestre 2021. La CE ne soulève pas d'objections : elle note qu'elle avait déjà approuvé, en décembre 2018, un programme allemand de subventions à hauteur de 50 % du prix des sillons pour le fret ferroviaire. Elle considère que l'aide est compatible avec les règles du marché intérieur au regard de l'article 93 du TFUE, comme dans sa décision de 2018. Formellement, l'Allemagne amende ce programme existant et le dote de moyens plus importants qu'initialement prévu pour 2021 : il passe ainsi de 350 M € à 567 M € pour 2021 (+217 M €). Cela représente environ 0,4 ct d'euros subventionnés par tonne-km.

ENTREPRISES ET INTERNATIONAL

1. Le Ministre des Finances favorable à une nouvelle forme juridique pour les entreprises en phase de succession

Le candidat SPD à la chancellerie et ministre allemand des finances, Olaf Scholz, s'est déclaré favorable à l'idée d'introduire une nouvelle forme juridique pour les entreprises en Allemagne. L'idée est de donner aux entreprises familiales ou aux jeunes pousses plusieurs options pour leur permettre de trouver plus facilement un

repreneur et de transmettre leurs actifs, par exemple à défaut d'héritier. La nouvelle forme juridique devrait permettre de lier à long terme les actifs à l'entreprise et de permettre aux employés et à des personnes externes de participer à la reprise ou continuité d'une société.

2. La rémunération des présidents des conseils de surveillance du Dax en baisse pendant la crise

Selon une étude, les primes annuelles moyennes des PDG du DAX ont chuté de près de 40 % en 2020. Entre-temps, la quasi-totalité des 30 entreprises du Dax a basculé les rémunérations vers des salaires fixes, indépendants des résultats de l'entreprise.

3. Forte concurrence entre les principaux fournisseurs de composants de véhicules électriques

Alors que la production annuelle de véhicules électriques devrait augmenter de 255 % pour atteindre 14 M d'unités d'ici 2026 (source : cabinet IHS Markit), les trois principaux fournisseurs automobiles allemands (Bosch, ZF et Vitesco, filiale de VW) souhaitent se positionner sur les principaux composants des moteurs électriques hors batteries. Les responsables de ces entreprises soulignent le rôle pivot de l'année dans la transformation de leurs chaînes de production vers l'électromobilité, avec une croissance de près de 40 % attendue pour la demande de certains composants. Vitesco fait état d'un carnet de commandes de 13 Md€, ZF de 14 Md€ et Bosch de 20 Md€. La question de l'articulation entre croissance de la production de composants pour véhicules électriques et maintien des capacités pour les moteurs à combustion apparaît désormais, selon plusieurs experts cités par la presse, comme l'enjeu principal du secteur.

4. Le constructeur Volkswagen développe une activité de logiciel d'analyse de la circulation

Le 30 mai, le constructeur automobile allemand Volkswagen a annoncé le début d'une coopération avec la ville américaine de Carmel (Indiana). Volkswagen y développera une analyse en temps réel de la circulation automobile dans l'agglomération, grâce à un logiciel développé en interne et jusqu'alors utilisé pour réguler les flux sur ses chaînes de production. Il ne s'agit pas, pour Volkswagen, d'un contrat rémunéré, mais d'une coopération permettant au groupe d'expérimenter son produit en conditions réelles.

5. Volkswagen met en place un programme d'investissement destiné à aider ses concessionnaires

Le 26 mai, le constructeur Volkswagen a annoncé la mise en place d'un programme de soutien destiné à ses concessionnaires en Allemagne. Il serait doté d'environ 200 M € sur trois ans. 800 concessionnaires devraient en bénéficier, selon le groupe. VW avait déjà mis en place des mesures destinées à atténuer les difficultés des concessionnaires pendant la crise sanitaire, avec allongement des délais de paiement et octroi de crédits. Le programme est destiné à financer principalement la numérisation des outils utilisés par les concessionnaires, la rénovation et / ou amélioration de la qualité de leurs locaux et la formation de leur personnel.

6. Opel pourrait supprimer 800 emplois dans la recherche et le développement en Allemagne

Le président d'Opel a précisé, mi-mai, selon une source interne qui a transmis ces propos à la presse, qu'il existait, selon lui, d'importantes surcapacités dans la recherche et le développement en Allemagne. Ce phénomène s'explique en partie, toujours selon lui, par la nouvelle

structure du groupe Stellantis. Le syndicat IG Metall estime que 800 emplois pourraient être menacés. Il a organisé, le 26 mai, une action de protestation. La direction du groupe n'a pas confirmé ce chiffre, estimant prioritaire de mener à bien le plan de restructuration en cours, concernant 2 100 emplois d'ici la fin de l'année.

7. Un rapport d'experts pourrait retarder l'entrée en service de la Gigafactory de Tesla dans le Brandebourg

Mi-mai, un groupe d'experts mandaté par Tesla a rendu un rapport d'impact mettant en garde contre le risque de gaz nocifs et irritants dans les ateliers où les véhicules sont peints. Il estime également que les procédures d'urgence en cas d'incident sont insuffisantes et demande une révision des mesures de sécurité prévues. La mise en conformité de l'usine à ses recommandations pourrait entraîner, selon la presse des retards dans l'entrée en service de l'usine. Par ailleurs, des associations environnementales et des collectifs citoyens envisageraient d'entamer une action en justice contre la délivrance des permis de construire provisoires dont a bénéficié le groupe américain. Ils estiment, selon la presse, qu'elle a entraîné des dommages sur l'environnement et plusieurs incidents.

8. Bayer envisage de modifier ses pratiques sur la vente de pesticides Roundup à des particuliers

Le groupe Bayer a été débouté par la justice américaine le 26 mai, alors que l'entreprise avait proposé un règlement à l'amiable des poursuites intentées par trois particuliers américains, passant par le versement d'indemnités. Il réfléchit désormais à modifier sa politique de commercialisation du désherbant Roundup aux Etats-Unis. Il n'envisagerait pas de supprimer la vente aux particuliers du produit, mais d'en modifier la composition afin de retirer le glyphosate de ses principes actifs. Le Roundup continuerait en revanche à être proposé tel quel pour des usages agricoles. Bayer indique que les ventes de

Roundup aux particuliers génèrent environ 300 M € annuellement, contre 2 Md€ pour les usages agricoles.

9. Accord au sein de la coalition sur le projet de loi instaurant un quota de femmes dans les directoires

Au début de l'année, le Gouvernement fédéral avait adopté un projet de loi relatif à l'instauration de quotas minimaux de femmes au sein des directoires de certaines entreprises. Il a fait l'objet de négociations entre les groupes parlementaires de la coalition. Ces derniers se sont mis d'accord, le 27 mai, sur une version définitive. Elle reprend les conditions émises dans le projet de loi : les directoires d'entreprises à la fois cotées en bourse et soumises à la cogestion devront comporter au moins une femme dès lors qu'ils sont constitués de plus de trois membres. Cette représentation minimale est relevée dans les entreprises avec participation majoritaire du Bund et dans les organismes publics d'assurance. Toutefois, l'accord ajoute une condition supplémentaire, précisant que seules les entreprises comptant plus de 2 000 employés sont concernées. Le projet révisé devrait être voté au Bundestag avant la fin du mois de juin.

10. Adoption prochaine du projet de loi sur le devoir de vigilance, révisé à la suite d'oppositions de la CDU/CSU

Le projet de loi sur le devoir de vigilance, finalisé par le Gouvernement mi-février 2021, aurait dû être voté le jeudi 20 mai en deuxième lecture au Bundestag. Il a finalement été retiré de l'ordre du jour à la dernière minute. Le groupe parlementaire CDU/CSU a en effet soulevé des questions relatives à la responsabilité des entreprises. Des discussions ont abouti le 27 mai, à un texte modifié. Il prévoit désormais explicitement que la responsabilité civile ne puisse être engagée en cas de manquement à la loi. Il intègre des dispositions sur les déchets aux critères environnementaux prévus par le projet. Il prévoit également que les filiales de groupes étrangers établies en Allemagne soient concernées par la loi. Enfin, le comité

d'entreprise (Betriebsrat) aura un droit (élargi) d'information lors de la tenue des commissions économiques (Wirtschaftsausschuss au sein des grandes entreprises, prévu par le législateur dans la loi sur les entreprises BetrVG). Le Parlement devrait voter le nouveau texte vers la mi-juin.

11. Plusieurs enseignes allemandes appellent à un cadre juridique contre la déforestation importée

Le 19 mai, la presse allemande relaie un appel de 11 des principaux détaillants, dont Metro AG (mais aussi Carrefour, Nestlé et Danone) à l'UE pour un cadre juridique « ambitieux » visant à empêcher la mise en culture de terres issues de la déforestation, notamment au Brésil. Une responsable de Metro estime, dans le quotidien Handelsblatt, qu'il s'agit de créer des conditions de concurrence équitables vis-à-vis des entreprises européennes, qui ont pris des engagements en ce sens.

12. Forte croissance des échanges entre l'Allemagne et l'Europe de l'est au premier trimestre

Le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* signale, le 19 mai, que les Etats-Unis ont perdu leur place de troisième fournisseur de l'Allemagne au premier trimestre 2021, devancés par la Pologne, avec qui le pays connaît une très forte hausse de ses échanges (+ 9 % de ses X, + 15 % de ses M depuis janvier). Le média signale que la croissance du commerce extérieur allemand semble actuellement essentiellement portée par l'Europe de l'Est.

13. Peu de réactions des milieux économiques allemands aux tensions avec la Biélorussie

Plusieurs médias soulignent le peu de réactions de la part des milieux économiques allemands à la suite des tensions entre l'Union européenne et la Biélorussie. Le

Handelsblatt signale la « sobriété » de Lufthansa, qui a publié un communiqué indiquant que ses appareils ne traversaient plus, temporairement, l'espace aérien biélorusse. Le Comité pour les relations économiques avec l'Europe de l'est, qui réunit les principales fédérations patronales allemandes sur les enjeux liés à l'Europe centrale, orientale et la Russie, n'a pas publié de réaction. L'Allemagne est le quatrième partenaire commercial de la Biélorussie (4 % des échanges), son troisième fournisseur et son quatrième client. 350 entreprises allemandes seraient présentes dans le pays, notamment dans le secteur de l'industrie (Bosch, Siemens), ainsi que des PME dans le domaine des TIC. La Biélorussie exporte principalement des minerais, du bois et des produits chimiques vers l'Allemagne.

14. La fédération des machines-outils (VDMA) s'inquiète d'une disposition de l'Accord sur les investissements entre l'Union européenne et la Chine

Mi-mai, la fédération des machines-outils (VDMA, l'une des principales fédérations allemandes) a adressé à la Commission européenne. Elle s'y inquiète d'une des dispositions de CAI, qui, selon elle, permettrait au Gouvernement chinois d'imposer que la direction d'organisations étrangères à but non lucratif présentes en Chine soit assurée par des citoyens chinois. Elle souligne que la plupart des bureaux de représentations des fédérations allemandes présentes en Chine le sont sous la forme d'organisation à but non lucratif. Elle craint l'imposition de personnels de direction chinois dans ses bureaux de Pékin et de Shanghai. Celle-ci pourrait entraîner une « perte de confiance » des entreprises membres, selon son Directeur général. Elle demande que cette disposition soit retirée de l'accord, ou que les deux parties s'engagent de manière juridiquement contraignante à ne pas la mettre en œuvre. La Commission européenne aurait répondu en excluant tout risque. La presse signale par ailleurs que l'accord est pour le moment suspendu par le Parlement européen, pour d'autres motifs

NUMERIQUE- INNOVATION

1. L'Office fédéral des cartels ouvre des procédures contre les géants américains de la tech

S'appuyant sur une nouvelle loi sur la concurrence votée en janvier, l'autorité de la concurrence allemande (*Bundeskartellamt*) peut prendre plus facilement des mesures pour lutter contre les distorsions de concurrence. Après Facebook en janvier, il engage désormais de nouvelles procédures contre Amazon et Google destinées à déterminer le caractère « systémique » de certaines entreprises sur le marché (importance concurrentielle sur plusieurs marchés). Suite à la détermination de telles mesures, le *Bundeskartellamt* pourrait prendre des mesures *ex ante* destinées à interdire ou rendre obligatoires certaines pratiques pour rétablir la concurrence sur certains marchés.

2. Un nouveau centre de développement de Vodafone à Dresde

Choisie parmi huit villes européennes concurrentes, Dresde doit accueillir un nouveau centre de développement de l'entreprise de télécommunications Vodafone. Plus de 200 emplois pourraient être ainsi créés ces prochaines années. Le centre devra développer des solutions numériques ayant des applications dans les transports, l'agriculture, les soins de santé et les bâtiments. Si les solutions déployées doivent utiliser l'infrastructure 5G – dont Vodafone opère le déploiement en Allemagne en concurrence avec Deutsche Telekom et Telefónica –, le centre s'intéressera aussi à la 6G, qui n'en est qu'à ses balbutiements aujourd'hui. Le site de Dresde pourrait ainsi se voir attribuer une fonction clé au sein du groupe pour la 6G dans toute l'Europe. Le ministre fédéral de l'économie, P. Altmaier (CDU), a salué le choix fait par la direction de Vodafone, soulignant que « l'attractivité de

Dresde et de la Saxe en tant que région d'innovation est une fois de plus visible ici ».

3. La Commission européenne approuve une aide de l'Etat allemand pour l'expansion du réseau mobile

Les autorités européennes de régulation de la concurrence ont approuvé une aide de 2,1 Mds € destinée à améliorer le réseau mobile allemand. Ce montant doit, selon la Commission, contribuer à réduire les inégalités et la fracture numérique en Allemagne : dans les régions où il n'y a actuellement qu'une connexion 2G au mieux, les technologies 4G, LTE ou 5G devront être proposées. Ces fonds ne peuvent être débloqués que dans l'éventualité où aucun opérateur privé n'aurait planifié de construire dans la zone en question. Mise en place en janvier dernier pour combler les lacunes allemandes en matière de réseau mobile, la Mobilfunkinfrastrukturgesellschaft (MIG) pourra distribuer les subventions. Selon le ministère fédéral des infrastructures, 1,1 Mds € de subventions peuvent être utilisés pour financer la construction de 5 000 pylônes de téléphonie mobile. D'après l'Agence fédérale des réseaux (Bundesnetzagentur), 96,5 % du territoire allemand est couvert en réseau 4G ou LTE par au moins un opérateur.

4. Un premier bilan du programme d'aide aux PME « Digital now »

Conçu pour aider les PME à investir davantage dans des projets de numérisation, le programme de financement « Digital now » (Digital jetzt) connaît un franc succès. Depuis septembre dernier, les PME peuvent recevoir jusqu'à 50 K€ dans le cadre de ce programme du ministère fédéral de l'économie (BMWi). Néanmoins, les prétendants sont nombreux, alors que le gouvernement fédéral n'a budgété pour ce programme que 203 M € jusqu'à fin 2023 et environ 40 M € pour 2021. Un système de tirage au sort mensuel a donc dû être mis en place pour avoir le droit de déposer sa demande de financement. Après avoir été sélectionnés lors de cette loterie, les

sociétés demanderesse doivent encore attendre l'approbation officielle pour débiter au cours des 12 mois suivants leur projet de transformation numérique. En outre, elles doivent ensuite avancer les frais jusqu'à ce que le gestionnaire du dispositif, le Centre aérospatial allemand (DLR), ait vérifié la preuve du décaissement. Le programme de financement ne pourra donc, en l'état de sa dotation, répondre aux demandes de tous les entreprises, puisque comme l'expliquent certains experts, en supposant que les entreprises demandent la subvention maximale de 50 K€, seules 4 000 d'entre elles environ pourront bénéficier de ce programme d'ici 2023, alors que plus de 8 000 entreprises s'était déjà inscrites au tirage au sort du mois de mai. Des associations et députés de l'opposition, comme G. Ullrich (FDP) réclament, en conséquence, un volume de financement global plus important pour ce programme, avant que des entreprises n'en viennent à abandonner leur projet de transformation numérique.

5. La startup berlinoise Wefox lève 650 M \$

L'insurtech Wefox a annoncé le 1er juin avoir levé 650 M \$ lors d'un tour de financement de série C. La valorisation post-money de la startup s'élève donc désormais à environ 3 Mds \$. Wefox est un assureur numérique axé sur les produits d'assurance personnelle, tels que l'assurance ménage, l'assurance automobile et l'assurance responsabilité civile personnelle. Le PDG de l'entreprise, J. Teicke, a indiqué que ce nouveau financement dépassait de plus de 4 fois la cible que l'entreprise s'était fixée. Il s'agit donc d'un des plus grands tours de série C réalisés jusqu'à présent et sûrement le plus important pour une insurtech. En 2020, l'entreprise a généré 140 M \$ de chiffre d'affaires. Les cofondateurs espèrent que leur entreprise commencera à être rentable d'ici 2023, grâce à une expansion dans de nouveaux pays (le prochain sur la liste devant être l'Italie) et à la commercialisation de nouveaux produits d'assurance (une vingtaine attendus cette année). L'entreprise affirme en outre avoir automatisé plus de 80 % de ses processus et continue d'investir dans l'automatisation et l'IA pour se différencier de ses concurrents et réduire ses coûts administratifs.

6. La startup berlinoise Razor Group lève 400 M \$

Spécialisée dans le rachat de marchands prometteurs vendant leurs produits sur Amazon, la startup berlinoise Razor Group a annoncé avoir sécurisé un financement de 400 M \$ au début du mois de mai, dont 25 M \$ en equity et 375M \$ en dette pour financer des acquisitions d'entreprises dont les revenus oscillent entre 1 et 15 M \$. La jeune pousse, fondée en août 2020, emploie déjà 107 salariés et compte dans son portefeuille 30 vendeurs tiers générant 100 M € de chiffre d'affaires. Elle espère rapidement concurrencer les plus gros acteurs du marché comme les Américains Thrasio ou Perche.

7. Le groupe de livraison Delivery Hero annonce la reprise de ses activités en Allemagne

Delivery Hero, groupe de livraison de repas à domicile, a annoncé la reprise de ses activités en Allemagne. Ayant son siège à Berlin, s'était pourtant retiré du marché allemand il y a deux ans et demi, avec la vente de ses parts au Néerlandais Just Eat Takeaway, numéro un du secteur en Allemagne avec sa marque Lieferando. Deux raisons motivent la décision de Delivery Hero, selon son Président : le fort potentiel de développement du secteur en Allemagne, actuellement bloqué, selon lui, par des délais de livraison trop importants ; l'intérêt de pouvoir tester des innovations directement en Allemagne, où est implanté le siège du groupe. Celui-ci devrait proposer de nouveau une offre à Berlin, avant de l'étendre dans plusieurs villes allemandes d'ici la fin de l'année.

8. Commercetools, filiale de Rewe, devient une licorne

Mi-mai, Commercetools, start up devenue filiale du groupe Rewe, a atteint une valorisation d'1 Md USD. Elle développe des solutions pour le commerce en ligne et réalise la majorité de son activité en dehors du groupe Rewe. Elle compte ainsi Audi, Lego, Danone et Panasonic parmi ses clients. A la suite de cet exemple, le groupe Rewe, via sa branche Rewe Digital, souhaite agir comme un incubateur, avec des investissements de plusieurs centaines de millions d'euros par an dans le numérique.

9. Tension entre Commission européenne et autorité allemande de la concurrence

Le Handelsblatt se fait l'écho, le 20 mai, de tensions entre la Commission européenne et plusieurs autorités nationales de la concurrence concernant la répartition des rôles dans l'application du Digital Market Act. Le quotidien allemand signale que la Commission souhaiterait elle-même contrôler les entreprises qu'elle aura identifiées comme nécessitant un suivi dans le cadre du DMA. Elle envisagerait de créer une équipe dédiée de 80 personnes. Les autorités nationales auraient un rôle consultatif. L'Office fédéral des cartels a exprimé son désaccord sur cette disposition, estimant qu'elle bénéficiait d'une expérience dans ce domaine et doutant que 80 personnes fussent à assurer le respect des nouvelles règles. Soutenu par l'Agence fédérale des réseaux, l'Office aurait initié une démarche auprès de plusieurs autorités nationales. L'Allemagne, la France et les Pays-Bas seraient sur le point de transmettre une lettre en ce sens à la Commission.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Etienne OUDOT DE DAINVILLE
Rédacteurs : Fabien BAUDELET, Léo HOERTER, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Laurence PAUC, Guillaume PRIGENT, Antoine REBAUDIERS

Pour s'abonner : berlin@dgtresor.gouv.fr
Pour se désinscrire : berlin@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : @elxeneize